Lettre de Jean-Nicolas
Billaud-Varenne,
député à la Convention de Paris
à son père, de son habitation
"Durvillier" en Guyane pendant
sa déportation. (8 pages)
15 avril 1800

à l'habitation Dorvillier, le 27 thermidor, l'an 8e de la République française

15 aout 1800

Ss Cette l. l.

Recu le 55 par voie d'ang

Janv 1801

Mon cher papa,

Si vous vous faites une juste idée de l'attachement que je vous dois et que je vous ai voué; vous n'aurez pas de peine à concevoir, de quelles vives inquiétudes j'étais tourmenté à l'egard des tendres et chers auteurs de mes jours; lors que vous saurez que votre precedente lettre qui était la seule de toutes celles que vous avez eû l'attention de m'ecrire, qui me fut encore parvenue jusqu'alors; date déja du 29 fructidor an 5e. j'avais pressenti d'avance, que vous n'aviez point reçu non plus celles que je vous avais adressées dans le cours de cet espace de temps: parce que sans occasions directes et sûres, on ne peut guères compter sur une correspondance suivie; et la guerre, en multipliant les obstacles aux relations maritimes, restraint encore dans les colonies, la possibilité des envois: car quoique j'eusse fait une réponse à votre derniere lettre du 10 brumaire, an 6e dès le 27 nivose suivant; elle est restée-là, faute de batiments pour quelle parte: et l'ayant recommencée dans l'intervalle, j'ignore quand je serai plus heureux pour celle-ci, que je tiens prête; afin de profiter du premier vesseau. vous sentez sans doute, combien cette privation réciproque aggrave ma situation, par les cruelles allarmes qu'elle me suscite: et le ciel m'est témoin, que de tous mes soucis, ce n'est pas celui qui me coûte le moins à dévorer.

Enfin, Mon cher papa, votre dernière, en m'apprenant que vous jouissiez d'une bonne santé, quand vous me l'avez adressée; m'a comblé de satisfaction. Puissiez-vous en obtenir la continuation soutenuë! c'est un de mes vœux les plus ardents, et dont l'accomplissement me procurera le plus de joye. quant à moi, mon physique usé par les revers, par les chagrins, par la misère, par les infirmités, suites d'un climat dévorant et malsain, ne se maintient que d'une manière chancelante. fréquemment je suis assailli de maladies aiguës, et aux quelles il est inconcevable, que j'aye pu échapper jusqu'à ce jour. je vous dirai même que votre lettre, par son expression affectueuse et consolante, m'a causé une jouissance dautant plus douce; qu'elle m'a trouvé au commencement d'une convalescence, à l'issuë d'une fièvre accablante qui dans le cours du mois frimaire dernier, et pour la sixième fois, depuis que j'habite la guiane française, m'a conduit aux portes du trépas. si je compte ces époques funèbres; ce n'est ni pour vous navrer, ni pour m'en plaindre. car le mal passé, n'est plus rien; et d'ailleurs il semble que la nature m'avait moulé pour le sort qui m'attendait; puisque quand j'ai à lutter contre une adversité, peut être sans exemple; j'ai dumoins à lui opposer un courage, et une constance à toute épreuve.

au lieu donc de vous parler de mes souffrances, je vous apprendrai, Mon cher papa, que je viens à la fin d'atténuer celle qui mettait le plus pénible; parce qu'elle blessait davantage ma délicatesse. jusqu'ici commandé par la nécessité; et cherchant aussi un peu trop à soulager mes ennuis, en me berçant de chimères; j'avais vécu sans ressources, et pour ainsi dire, sans asile; ne devant qu'à la commisération, la retraite qu'elle m'avait accordée sur l'habitation chevreuil. heureusement, l'affreuse détresse où j'ai été plongé, pendant ma dernière maladie, m'a fait sentir l'urgence de m'arracher au moins, à un état si précaire

et si disiteux. dès ce moment, j'ai banni de ma pensée, toute illusion trompeuse, pour considérer ma situation, dans son éxacte réalité. j'ai vu que c'était trop, d'être exposé sans cèsse à manquer de tout; et d'être en outre à charge à autrui. cette pénible et honteuse extrèmité ne convient point aux sentiments de l'éducation que vous m'avez donnée; et je suis encore à concevoir comment j'ai pu y languir si long temps; quand il était en moi, de ne devoir mes ressources qu'à mon travail. revenu soudain de cet écart froissant et croupissant; pour ne plus avoir, ni à en gémir, ni à en rougir; je me suis mis sans délai, à recommencer encore une fois à gagner ma vie. or le pays, ainsi que mes facultés, ne m'offrant qu'un seul moyen, pour éxécuter cette résolution, celui de l'entreprise du bail d'une habitation; je l'ai saisi sur le champ; et malgré que je ne sois entré en jouissance que depuis deux mois; je m'en trouve déja très bien. indépendamment que mon éxistence à cèssé d'être onéreuse à qui que ce soit, ce qui est pour moi une vive peine de moins; j'ai avec le temps, de quoi satisfaire à mes engagements: et de plus sont annullés l'embarras et la difficulté de me procurer mes besoins, que ma ferme me fournit suffisemment. je suis même délivré, tant que j'en jouirai, de l'inquiétude torturante d'un avenir, me menaçant sans relâche, des atteintes de la misère. je n'ai jamais recherché la fortune. mais être continuellement dénué du plus étroit nécessaire, est un suplice à la longue insupportable à la plus ferme résignation. Voilà donc votre fils devenu un bon fermier; et cet emploi me convient d'autant mieux, que j'ai toujours passionnément aimé la vie champêtre. aussi depuis que je porte ce titre; me semble-t-il que j'ai presque oublié tous mes malheurs: ou préoccupé des soins et des travaux de l'agriculture; ils absorbent en partie, les idées sinistres de ma position: je vis content; parcéque je vis tranquille; et je me complais à vous l'annoncer, pour faire partager à votre ame sensible, l'allegement que la mienne vient de recevoir.

Par cela même, que le mieux que je goûte, ne me montre le malaise d'où je sors; que plus horrible; je redoute davantage d'y retomber; et quoique ma ferme soit de cinq ans; j'en aperçois d'avance le terme avec sollicitude. ce qui augmente ce déplaisir, est l'embarras où je retomberais

à l'expiration de mon bail; si j'étais forcé de déguerpir, avant d'avoir pu profiter du fruit de mes peines et de mes dépenses; puisque ce domaine ne commencera guères qu'à ce terme, à être en pleine valeur. enfin la propension que j'ai de m'attacher infiniment aux endroits où je demeure, entre pareillement pour beaucoup dans le regret que j'aurais à être dépossédé. car ici cette habitude devient d'autant plus forte, que les soins que je me donne pour améliorer cette habitation, me la rendent chaque jour plus agréable. je désirerais donc pouvoir l'acheter. mais j'ignore à qui il faut précisément s'adresser à cet effet. la ferme m'en a été passée par un citoyen de cayenne, nommé francony, fondé de procuration de la citoyenne dorvillier, veuve, ou héritière du propriétaire, portant le même nom, qui est également celui de l'habitation. je présume que cette famille doit demeurer à rochefort; et j'ose vous prier, mon cher papa, de vouloir bien prendre quelques renseignements à cet égard. car depuis mon bail, on a fait rentrer cette habitation, dans le nombre des domaines nationaux: et je me propose décrire à ce sujet à ma femme; pour qu'en cas que ce bien appartienne à la république; elle fasse auprès du gouvernement les démarches nécessaires. du reste le procès verbal qui vient d'être dressé, pour régler le prix du bail, d'après une estimation constatée par experts, en porte la valeur foncière et mobilière à vingt-mille livres, argent des colonies; et j'en paye douze cents livres de ferme: ce qui est à peu près tout ce qu'elle peut valoir; ayant été excessivement négligée; puisque cette année, il m'en coutera plus de trois-mille francs de frais extraordinaires, pour commencer à la remonter; et qu'elle doit à son précédent gérant, quatre-mille livres. néanmoins j'offre de l'acheter à constitution de rente, sur le pied de son estimation, ou même de ma ferme; c'est-à-dire; j'en donnerai de vingt à vingt-quatre mille francs; suivant que le propriétaire sera plus ou moins traitable. à ce dernier prix fixé; je pourrai encore me tirer d'affaire; parcequ'ici, malgré que les frais d'exploitation soient assez considérables, vû le grand nombre de bras qui y sont employés; les biens, quand ils sont administrés comme il faut; rendent pour l'ordinaire plus amplement qu'en france; à cause

de la variété des productions, dont les récoltes tombent successivement dans toutes les saisons; et qui plus est chacune d'elles est double. cao par exemple; le cacao, le coton, et le caffé se cueillent tous les six mois. de sorte que, toutes dépenses payées; j'espère avoir un excédant chaque année, au moyen des améliorations que je fais, qui me mettra en état de rembourser le capital, sans un trop long délai: et pour en restreindre l'attente, si le vendeur l'exige, je le fui ferai passer à mesure, par quelque maison de commerce, afin d'éviter les chances de la guerre. ausurplus ce ne sera surement pas un mauvais Marché pour le proprietaire; puisque j'ai tout lieu de présumer, que depuis peut-être dix ans, il n'a pas touché un sol de ce domaine; que dans ce moment, il est grévé de quatre-mille livres, dues au porteur de procuration; ce qui, en absorbant le prix de près de quatre années de bail, atteste que jusqu'alors les frais ont excédé les revenus. s'il y a en france quelqu'un qui ait des droits légitimes sur cette habitation, il ne sera pas difficile à découvrir, en s'informant des héritiers d'un dorvillier qui était gouverneur de cette colonie, il y a environ trente ans. Macaye m'a dit qu'il avait laissé une veuve, un fils et deux filles, qui demeuraient à Rochefort. si ces personnes sont toujours-là; elles pourraient envoyer leur pouvoir de me vendre au prix et aux conditions que je viens de vous détailler, en joignant à cette procuration, les titres justificatifs de leurs droits actuels: ce qui est une formalité indispensable; attendu que faute de l'avoir remplie, le gouvernement s'est mis en possession de ce domaine. ainsi vu la proximité de votre résidence, avec celle des propriétaires, s'il y en a; j'ose vous prier de vouloir bien traiter avec eux cette affaire, dont la conclusion, en fixant ma destinée, contribuera beaucoup à me la rendre moins douloureuse. je crois devoir vous observer, à l'égard de la procuration de vente que je désire, qu'il importe qu'elle soit spéciale; c'est-à-dire, nominative; en me désignant formellement; en sorte qu'elle soit rédigée, comme un Marché décidément conclu avec moi. autrement, et si elle était conçue en termes vagues, je serais exposé aux désagrements, d'une concurrence, d'autant plus envieuse, que les accroissements de culture que je fais, ne serviraient que mieux à l'exciter. si donc ce n'est point un bien de la République, je chargerai ma femme, de vous faire passer

l'extrait de l'arrêté de l'administration de cayenne, qui, déclarant cette habitation dans la classe des domaines nationaux, prouve aux propriétaires, la nécessité de se mettre en règle; et une expédition du procès verbal d'estimation, et de l'acte de ferme; afin de constater quelle est l'exacte valeur de cette habitation, et de justifier que j'en offre le juste prix. Durant quand vous avez déja eû la bonté de tout faire, pour me procurer un bienêtre, je ne dois rien ajouter, pour vous solliciter avec plus d'instances, de contribuer à m'obtenir définitivement celui-ci.

mais c'est assez, si ce n'est pas trop vous avoir entretenu de ce qui me concerne. je reviens à votre lettre, pour vous exprimer, Mon cher papa, combien les nouvelles que vous me donnez de mon pauvre frère henri, ont concouru à accroître l'allégresse qui a fait tressaillir mon cœur à la lecture de ses précieuses lignes. car je vous l'avouë, je ne les espérais point dans la sinistre persuasion qui me faisait craindre, que l'amérique si fatale à vos enfants, n'eût déja servi de tombeau à celui qui m'y avait précédé. Rassuré par la longueur du séjour qu'il a fait dans les colonies, et qui a du l'acclimater, ce que vous me dites du dérangement de sa santé, en m'affectant beaucoup, m'allarme moins; parceque cet hémisphère, tout dévorant qu'il soit, semble perdre un peu de sa prise, sur les tempéraments qu'il a déja usés.

Cependant je désire avec ardeur, pour votre commun contentement, que mon frère se rende à l'invitation que vous lui avez adressée, de se rapprocher de vous. il appartient à un si bon père de ne vivre pleinement satisfait, qu'entouré au moins du plus grand nombre de ses enfants. je souhaite donc que son heureuse arrivée, vous comblant de joye, vous fasse oublier qu'il en reste encore un, derrière lui. certes je ne puis être fâché de savoir que, distrait par les soins du plus grand nombre de votre famille, vous songiez moins à moi; puisque votre ame sensible ne peut s'en occuper qu'avec amertume.

on m'a remis la malle que vous m'avez envoyée, et je vous remercie des peines que vous vous êtes donnée pour me la faire parvenir. toutefois n'étant composée, que d'effets nullement propres aux colonies, et qui d'ailleurs n'ont pu que s'avarier, dans l'intervalle de cinq ans; peut-être ma femme eût-elle aussi

bien fait de la garder.

à son égard, je vous avouë, que le silence absolu, que vous garder dans vos deux lettres sur son compte, ne m'a point échappé: et connaissant la tendresse de votre cœur; il me paroit l'indication funeste, que vous n'êtes pas satisfait d'elle, ou dumoins il me le fait appréhender. je ne sais quel sujet de mecontentement elle a pu vous procurer. mais si elle avait eû ce malheur, quelqu'en fut le genre; songez, je vous en conjure, Mon cher Papa, dans quel gouffre d'adversité, les Revers l'ont aussi plongée. ils sont trop Rares ceux qui en butte à des coups si terribles et si bouleversants, ont la tête assez forte, pour ne la pas perdre: et tel qui dans la prospérité, eût mené toute sa vie une conduite exemplaire; accablé soudain par l'infortune, et se laissant entrainer par le désespoir, se précipite de là dans des écarts. c'est alors qu'on a plus besoin que jamais des monitions de la sagesse. c'est alors que le délaissement des gens vertueux, achève de concourir à la perte de l'être abandonné. c'est donc sous ce Rapport, c'est au nom de la tendresse que vous me témoigner; c'est en comptant sur votre irrésistible penchant à vous interesser à tout ce qui a des droits sur votre ame, que je vous Rappelle ceux que lui ont acquis auprès de vous, le titre de mon épouse. si toutefois elle a été capable de manquer à ce qu'elle vous devait; pardonner quelque chose à la morosité qui accompagne le malheur. on est bien près de déplaire à autrui; dans la tourmente d'une affreuse situation qui fait qu'on devient insupportable à soi même. mais quand la force de l'orage a foibli; plus de calme restitue la Réflexion; et l'on est plus disposé à Réparer ses déviations. depuis la tempête, la Retraite et l'obscurité, l'austérité de principes, et la Régularité de mœurs forment le modèle, que je m'applique à présenter à ma femme, il est vrai, d'un peu loin, pour qu'elle puisse s'en pénétrer, en le contemplant. que vos bons conseils l'y Ramennent, si elle s'en est écartée! à qui appartient-il davantage, qu'à la voix imposante de la paternité de faire Rentrer l'égarement dans le droit chemin! d'ailleurs tant que nous avons vécus en semble; il faut le dire à sa louange, sa conduite a constamment été sans Reproches; et je suis loin de croire, qu'elle ait oublié que l'observation Rigoureuse des vertus, est le prémier devoir, comme l'unique source d'une satisfaction pure. je l'apprends par moi même; puis qu'en dépit de l'aigreur de mes souffrances, j'en trouve l'ample dédommagement dans la sérénité, et le témoignage consolateur d'une conscience intacte; dans la certitude,

que tant de persévérance et de fermeté, opposées à tant de sacrifices douloureux, me rendant de plus en plus digne de votre attachement, et parconséquent de l'estime de tous les gens de bien, enfin dans l'espoir si flateur, et qui a toujours été mon objet, de recueillir la gloire immortelle qui attend tôt ou tard l'homme probe, qui ne s'est pas plus démenti, étant assailli par les angoisses des revers, que lorsqu'il fut bercé par les prestiges séduisants de la prospérité.

Je vous réitère mes sensibles remercimants de l'assurance que contient votre lettre de faire tout ce qui dépendra de vous pour alléger mon sort. après les marques que j'ai reçues de votre tendre bienveillance, j'en aurais été convaincu, quand même vous ne m'en eussiez point parlé. mais est-ce à mon age, que je dois encore vous devenir onéreux? et quoique, si j'en étais réduit-là, ce serait sans doute plus la faute des circonstances, que la mienne, encore en serais-je honteux, et profondément affligé: sans surement rien retrancher de toute la reconnaissance que je vous dois; je ne me félicite, que mieux, de m'être enfin mis en état de suffire à mes besoins. et c'est pour m'épargner à jamais le pénible déplaisir de retomber quelque jour à votre charge, par le renouvellement de la dure nécessité de recourir à votre ame bienfaisante, pour obtenir des secours, que je n'ai point hésité aujourd'hui de m'adresser à vous, pour que vous voulier bien avoir la complaisance de vous occuper de l'acquisition que j'ai en vuë; afin de m'assurer, s'il est possible, la seule ressource qui me délivrant de la gêne et de la pénurie, me dispensera, en même temps de mettre votre generosité à contribution. que dumoins, s'il ne m'est pas permis de vous restituer à mon tour une partie du bien dont vous m'avez comblé; fassent le ciel et mon travail, que je sois désormais dispensé, de vous prier derechef d'en prolonger la série trop aggravante au gré de ma délicatesse.

Je vous renouvelle, Mon cher Papa, les vœux ardents que je fais pour la continuation de votre bonne santé, et pour votre inappréciable conservation. j'y joins toutes les vives inspirations du plus sincère et du plus brûlant attachement, ainsi que les doux embrassements du fils le plus tendre.

Salut, et respect,

Billaud Varenne

P.S. sous le couvert de cette lettre, il y en a une seconde, pour ma chère maman, et une troisième, pour mon frère Benjamin, que je vous prie, d'avoir la bonté de leur remettre. /.